

ASSEMBLÉE NATIONALE

TAXE TRANSFERTS SPORTIFS - (N° 248)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 6

présenté par

M. Chenu, M. Aliot, M. Bilde, M. Collard, Mme Le Pen et M. Pajot

ARTICLE UNIQUE

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.